Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212200992-20260605-DEL_06_05062026-DE

Département des Côtes d'Armor Commune de LANFAINS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 06 2026
Date de la convocation : 29 mai 2026 **Date d'affichage de la convocation :** 29 mai 2026	L'an deux mil vingt-six, le vendredi 05 juin à 18H15, le Conseil Municipal de LANFAINS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. David TOLLEMER, Maire. PRÉSENTS : M. David TOLLEMER ; M. David DUSSEUX ; M. Pascal LE LIARD ; Mme Marylise GOUYETTE ; Mme Isabelle TATON ; M. Arnaud LE ROUX; M. Alexandre MORDELET ; M. Thomas LOUVET ; M. Gwénaël MORDELET ; M. Alexis LEGEMBLE ; Mme Justine LATIMIER ; Mme Marie-Lucille WOZNIAK
Nombre de membres : **- Afférents au conseil :** 15 **- En exercice** : 15 **- Qui ont pris part à la délibération :** 12+3 pouvoirs	ABSENTS : Mme Valérie DANIÉLOU (pouvoir à M. David DUSSEUX) ; Mme Emilie JOUAN (pouvoir à M. Thomas LOUVET), Mme Edith MERRANT (pouvoir à Mme Marylise GOUYETTE) SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Thomas LOUVET

N°06-05062026 DEVIS MARCHÉ DE VOIRIE

Exposé par M. Le Maire

Une rencontre a eu lieu début mai entre M. Le Maire, M. Pascal LE LIARD, 3eme Adjoint (voirie et bâtiments) et l'ADAC 22. Après une visite de la voirie de la commune, il a été convenu de réaliser avant la fin de l'année 2026 un programme de point à temps (travaux de réparations ponctuelles) sur certaines portions de route.

Un projet de réfection complète de certaines voies sera étudié sur le deuxième semestre 2026 pour une mise en œuvre en 2027.

Pour ce faire une consultation portant sur la fourniture et la mise en œuvre de 20 Tonnes de point à temps auprès de 4 entreprises a été effectuée le 05 mai. La date limite de remise des offres était fixée le jeudi 21 mai 2026.

4 offres ont été reçues :

Nom de l'entreprise	Montant du marché proposé
Entreprise EIFFAGE- Yffiniac	16500 € HT_19800 € TTC
Entreprise EUROVIA-Ploufragan	18400 € HT_22080 € TTC
Entreprise COLAS- Ploufragan	23580 € HT_28296 € TTC
Entreprise SPTP-Ploufragan	19200 € HT_23040 € TTC

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212200992-20260605-DEL_06_05062026-DE

Vu le Code de la commande publique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

DÉCIDE de retenir l'offre de l'entreprise EIFFAGE, parc d'activités la Ferrière 22120 YFFINIAC s'élevant à 19800 € TTC

AUTORISE M. Le Maire à signer les documents du marché.

Fait et délibéré le 05 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,

David TOLLEMER